



CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DU CAMES (PSDC)

FONDS MACKY SALL POUR LA RECHERCHE (FMSR)

APPEL À CANDIDATURES

Contexte

À la faveur de son élévation à la Dignité de Grand-Croix de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES (OIPA/CAMES), Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, Chef de l'État, a fait un don de 500 millions de francs CFA au CAMES, en soutien au premier Plan Stratégique de Développement du CAMES (PSDC) 2015-2019.

Cette somme a été affectée à un fonds compétitif destiné à la promotion de la recherche, dénommé « *Fonds Macky SALL pour la recherche* », en vue de saluer et encourager la vision du donateur et son leadership avéré, notamment en matière d'enseignement supérieur et de la recherche.

Dans le but de pérenniser ce projet, un dépôt à terme (DAT) a été mis en place avec la totalité de la subvention accordée au CAMES et il a été retenu l'option d'utiliser les intérêts créditeurs générés par ce compte bloqué, pour financer un prix visant à encourager la recherche scientifique dans l'Espace CAMES. Le lancement de la première édition de ce prix était prévu en 2021, en prélude à la 5^e édition des Journées Scientifiques du CAMES (JSDC).

Cependant, face à la pandémie du Covid-19, le Secrétariat général a anticipé le lancement de la première édition dudit prix aux fins (i) de mobiliser la communauté scientifique de l'Espace CAMES, regroupée au sein des Programmes Thématiques de Recherche (PTRC), (ii) d'accélérer la réflexion, (iii) d'élaborer et de mettre en œuvre des actions multiformes concrètes, pour comprendre et contribuer à lutter contre ladite pandémie et ses conséquences négatives sur la santé, la société et les économies de l'espace CAMES, (iv) d'établir des mécanismes de veille pour une gestion durable de la pandémie (v) d'apprendre à développer des synergies entre PTRC, pour aborder un problème crucial et vital de société, sous plusieurs angles pertinents. Il s'agit d'un appui initial du CAMES en termes de **lancement et de mise sous orbite des initiatives des enseignants-chercheurs et chercheurs**, pour inciter et faciliter par la suite **une dynamique de plaidoyer en matière de partenariat ou de financement, aux niveaux national, régional et international.**



Cet appel à projets vise à fédérer les nombreuses initiatives liées à la pandémie du Covid-19 qui émanent des PTRC et à amener les enseignants-chercheurs et chercheurs de l'Espace CAMES à travailler en réseaux multi-pays, **mutualisant les moyens locaux et internationaux, pour trouver une façon innovante d'aborder sous tous les angles, la problématique du Covid-19 et faire en sorte que l'expertise des promus du CAMES plaide par les faits, en sa faveur.**

Concrètement, un financement exceptionnel de **60 millions de francs CFA** est disponible pour accompagner un **projet fédérateur**, qui aura satisfait toutes les exigences du présent appel.

Objectifs

- Favoriser les collaborations entre enseignants-chercheurs et chercheurs des PTRC, pour aider les États membres et d'ailleurs, à comprendre et à lutter contre la propagation de la pandémie du Covid-19 et ses conséquences négatives sur la santé, la société et les économies de l'espace CAMES ;
- Soutenir un **projet fédérateur** développé par les PTRC, en réponse à la problématique du Covid-19 ;
- Faire acquérir aux PTRC des mécanismes synergiques, pour aborder un problème crucial et vital de société, sous plusieurs angles pertinents.

Cible du financement

Ce financement s'adresse aux enseignants-chercheurs, aux chercheurs et aux doctorants des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) de l'espace CAMES, affiliés à un des PTRC. Toutefois, une collaboration avec les autres enseignants-chercheurs et chercheurs de notre espace est possible via les PTRC.

Les PTRC qui postulent à cet appel devront comprendre des membres actifs d'au moins six (6) pays de l'espace CAMES et en apporter la preuve. Ils doivent aussi présenter, preuves à l'appui, un caractère fédérateur élevé en impliquant de façon cohérente d'autres PTRC.

Le montant de la subvention allouée au projet qui sera sélectionné est de **60 millions de francs CFA**, avec un mode de versement étalé sur 18 mois.

L'essentiel de la subvention apportée ne concerne que le financement des missions, les frais de terrain et le traitement de quelques données importantes et fondatrices, sous réserve de l'accord préalable du CAMES, si aucune solution de mutualisation endogène de moyens n'est envisageable. Aucun équipement informatique autre que du petit matériel, à titre de consommable, ne peut être financé par la subvention.

Choix des axes de recherche

Le choix des axes de recherche se fait sur la base des thématiques de recherche des 12 PTR du CAMES.

1. Pharmacopée et Médecine Traditionnelles Africaines (PMTA)
2. Santé (S)
3. Sécurité Alimentaire (SA)
4. Changement Climatique (CC)
5. Biodiversité (B)
6. Énergie (E)
7. Socio-Économie et Marché (SEM)
8. Langues, Société, Culture et Civilisations (LSCC)
9. Gouvernance et Développement (GD)
10. Technologie de l'Information et de la Communication (TIC)
11. Mines et Pétrole (MP)
12. Innovation Technologique et Transformation (ITT)

Constitution du dossier de candidatures

Le dossier de candidature doit comporter l'ensemble des pièces suivantes :

1. **Une vidéo de présentation du projet** : La vidéo doit avoir une durée de 3 minutes maximum et résumer le projet en termes de : contexte, objectifs, cibles, méthodologie et résultats attendus. La vidéo doit être de bonne résolution, au format MP4. Le lien wetransfer.com vers la vidéo doit être indiqué dans la lettre de transmission du projet.
2. **Le résumé exécutif du projet** : Sur une seule page, faire figurer l'objet du projet (titre), son résumé, sa justification, son coordonnateur.
3. **La description détaillée du projet** : Sur 7 pages maximum, décrire le projet dans l'ordre suivant :
 - Justification et objectifs ;
 - Aspects méthodologiques, instruments de mesure de la recherche (cadre conceptuel, méthodes de collecte des données, mode d'analyse des données, etc.) ;
 - Résultats attendus et impacts ;
 - Calendrier d'exécution ;
 - Budget prévisionnel détaillé avec un échéancier mettant en évidence la participation financière demandée, avec la précision des différents postes de dépense.
4. **Une fiche de renseignement** : Elle contient le curriculum vitae du coordonnateur scientifique du projet (3 pages maximum) et la présentation des autres membres de l'équipe du projet.
5. **Une lettre d'engagement** signée par le Coordonnateur du PTRC.
6. **Les partenariats**

Il faut indiquer :

- la liste de partenariats existants (joindre les éléments de preuves) ;
- la liste de partenariats à nouer avec l'appui du CAMES.

Calendrier de l'appel à candidatures

- Date de publication de l'appel : 11 mai 2020
- Date limite de dépôt des candidatures : 31 mai 2020
- Date de publication des résultats : 5 juin 2020
- Durée du projet : 18 mois.

Soumission des candidatures

Les dossier de candidature doivent être adressé au Secrétariat général du CAMES **au plus tard le 31 mai 2020** à minuit GMT, en version électronique à l'adresse suivante : communication@lecames.org, avec copie à mbatchibertrand@yahoo.fr, saturnin.enzongayoca@umng.cg et jaghfar@gmail.com.

Critères d'analyse et d'évaluation des candidatures

L'évaluation des candidatures est fondée sur les catégories de critères suivants :

Critères	Description
1. Le projet est précis, structuré et exhaustif	<ul style="list-style-type: none">▪ Qualité du projet et précision de ses objectifs ;▪ Qualité de la présentation du projet (objectif, méthodologie, résultats attendus, valeur ajoutée scientifique prouvée à travers la maîtrise de la littérature existante, sur l'objet en question...);▪ Articulation de la méthodologie avec les objectifs.
2. Le projet est réaliste	<ul style="list-style-type: none">▪ Faisabilité (méthodologie, échéancier proposé, réalisme budgétaire).
3. Le projet est structurant et intégrateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Problématique de recherche envisagée en lien avec les 12 PTRC, mobilisant des IESR d'au moins six (6) pays de l'espace CAMES.
4. Le projet est innovant	<ul style="list-style-type: none">▪ Contribution à l'élaboration de nouvelles connaissances, sur la problématique identifiée.
5. Le projet est formateur	<ul style="list-style-type: none">▪ Déclinaison de l'appui institutionnel des établissements d'origine engagés dans le projet ;▪ Opportunité de formation de futurs étudiants en master ou en thèse.
6. Le projet est porté par équipe de recherche, dans un cadre normatif adéquat	<ul style="list-style-type: none">▪ Existence de mécanisme interne garantissant la qualité de la recherche ;▪ Respect des exigences minimales de garantie de la qualité de la recherche (Référentiel CAMES).
7. Le projet aboutit à des résultats valorisables	<ul style="list-style-type: none">▪ Impact des résultats du projet sur le développement socio-économique des pays impliqués dans le projet à court, moyen ou long terme.
8. Le projet présente un caractère durable	<ul style="list-style-type: none">▪ Déclinaison de mécanismes de pérennisation du projet de recherche : intégration dans les offres de formation et les activités de vulgarisation scientifique, articles attendus, rayonnement international du leader de l'équipe.

	Pondérations (poids)
Présentation du projet et de ses objectifs	▪ 15 %
Méthodologie	▪ 40 %
Faisabilité	▪ 35 %
Pluridisciplinarité	▪ 10 %

Renseignements

Toute demande de renseignements complémentaires doit être envoyée au CAMES : communication@lecames.org.